

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur :


Monsieur Sébastien ZAEGEL

N° CP/2011/643 - Aide au sport scolaire - 3313
Aide à la natation, à la pratique du ski, à l'équitation, aux licences sportives scolaires et aux transports dans le cadre de compétitions sportives scolaires

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 117 504,95 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 48 601,01 € au titre de l'aide à l'initiation à la natation - collectivités
- 2 324,80 € au titre de l'aide à l'initiation à la natation - coopératives
- 229,54 € au titre de l'aide à la pratique du ski - communes
- 4 307,90 € au titre de l'aide à l'initiation à l'équitation
- 61 094,45 € au titre de l'aide à la licence sportive scolaire
- 947,25 € au titre de l'aide aux transports dans le cadre de compétitions sportives scolaires.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60136-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/09/11